



Relance sur une facture acquittée

Par **karamel2007**, le **18/11/2015** à **17:57**

Bonjour,

J'ai effectué un séjour dans une clinique en 2013.

En septembre 2015 et en novembre 2015, la clinique m'a fait parvenir une relance pour non paiement alors que j'ai en possession une facture acquittée.

Pouvez-vous me dire combien de temps je suis susceptible de recevoir de telles relances alors qu'elles sont injustifiées.

Merci pour votre réponse.

Sincères salutations.